



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

Par arrêté préfectoral n°2022-36/DCSE/BPE/IC du 21 juillet 2022, une enquête publique environnementale est prescrite **du lundi 12 septembre 2022 à 09h00 au samedi 15 octobre 2022 à 12h00**, soit pendant 34 jours consécutifs, relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS « CORNEC », domiciliée 18, rue Jacquard à Lagny-sur-Marne (77 400), dans le cadre du projet d'augmentation des capacités de collecte, de tri, de transit et de démantèlement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) sur la plateforme de recyclage de métaux située 18, rue Jacquard à Lagny-sur-Marne (77 400).

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Lagny-sur-Marne, sise 2 place de l'Hôtel de Ville.

Le président du tribunal administratif de Melun a désigné Monsieur Jean-Pierre CHAULET en qualité de commissaire enquêteur pour la conduire.

Pendant toute la durée de l'enquête publique :

1 – le dossier d'enquête, qui comprend, notamment, l'étude d'impact et l'avis de l'Autorité environnementale (Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France) liées à ce projet est tenu à la disposition du public :

- en format papier, **aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Lagny-sur-Marne** (2 place de l'Hôtel de Ville – 77 400 Lagny-sur-Marne), ainsi qu'en version numérique, sur un poste informatique dédié fourni par la société Publilégal,
- en format papier **aux jours et heures d'ouverture des mairies de Brou-sur-Chantereine** (3, rue Lazarre-Carnot – 77 177), **Bussy-Saint-Georges** (place de la Mairie – 77 600), **Bussy-Saint-Martin** (2, rue de la Montagne – 77 600), **Guermantes** (42, avenue de Deux Châteaux – 77 600), **Montevrain** (4, rue Bonne Mouche – 77 400), **Saint-Thibault-des-Vignes** (place de l'Église – 77 400), **Carnetin** (32, rue Albert Mattar – 77 400), **Chanteloup-en-Brie** (1, place Antoinette Chocq – 77 600), **Conches-sur-Gondoire** (rue du Fort-du-Bois – 77 600), **Gouvernes** (place de la Mairie, rue Saint-Germain– 77 600), **Pomponne** (11, rue du Général Leclerc – 77 400), **Torcy** (place de l'Appel-du-18-juin-1940 – 77 200), **Thorigny-sur-Marne** (1, rue Gambetta – 77 400), **Vaires-sur-Marne** (26, boulevard de Lorraine – 77 360) et **Villevaudé** (26, rue Charles-de-Gaulle – 77 410), communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres autour du site projeté, déterminé conformément à la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement,
- **sur le site Internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante :**
www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques

Toute personne peut également en obtenir une communication, à sa demande et à ses frais, auprès de la préfecture de Seine-et-Marne (Direction de la coordination des services de l'État – bureau des procédures environnementales – 12, rue des Saints Pères – 77 010 Melun Cedex – courriel : pref-icpe@seine-et-marne.gouv.fr).

2 – le public peut consulter et consigner ses observations et propositions :

- **à la mairie de Lagny-sur-Marne, aux jours et heures d'ouverture :** sur le registre d'enquête en format papier, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, ainsi que sur le registre dématérialisé accessible et consultable sur un poste informatique dédié, fourni par la société Publilégal,
- **sur le site internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante :**
www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques
- **par courrier électronique à l'adresse suivante :** cornec-lagnysurmarne@enquetepublique.net

Jusqu'au terme de l'enquête, les observations et propositions du public peuvent également être adressées par voie postale au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique, sise Mairie de **Lagny-sur-Marne** (2 place de l'Hôtel de Ville – 77 400 Lagny-sur-Marne). Celles-ci seront annexées au registre papier et tenues à la disposition du public.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en formule la demande.

Afin de recevoir les observations et propositions du public, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de **Lagny-sur-Marne**, siège de l'enquête publique, aux dates et heures indiquées ci-dessous :

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022	de 09h00 à 12h00
VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022	de 08h30 à 11h30
MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022	de 08h30 à 11h30
MARDI 04 OCTOBRE 2022	de 14h00 à 17h00
SAMEDI 15 OCTOBRE 2022	de 09h00 à 12h00

Toute information relative au projet peut être obtenue auprès de Monsieur Kévin CORNEC, président de la SAS « CORNEC », à l'adresse électronique suivante : kcornec@cornec.fr

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairies de Lagny-sur-Marne, Brou-sur-Chantereine, Bussy-Saint-Georges, Bussy-Saint-Martin, Guermantes, Montevrain, Saint-Thibault-des-Vignes, Carnetin, Chanteloup-en-Brie, Conches-sur-Gondoire, Gouvernes, Pomponne, Torcy, Thorigny-sur-Marne, Vaires-sur-Marne et Villevaudé. Ces documents seront consultables sur la même durée sur le site Internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques

Au terme de l'enquête publique, le préfet de Seine et Marne statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS « CORNEC », dans le cadre du projet d'augmentation des capacités de collecte, de tri, de transit et de démantèlement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) sur la plateforme de recyclage de métaux située 18, rue Jacquard à Lagny-sur-Marne (77 400)

Le présent avis est consultable sur le site Internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques